



La Ville de CREST (Drôme) recrute un agent saisonnier

Les missions :

L'agent saisonnier intervient au sein des services techniques de la Ville de Crest (25 agents environ).

Dans un contexte de très forte activité événementielle estivale, il est essentiellement chargé de la préparation logistique des manifestations sportives ou culturelles organisées dans la ville. A ce titre, il participe à l'installation/désinstallation de barrières, tables et chaises, au montage/démontage d'estrades et de podiums, à la pose et dépose d'éclairage, de décors... et assure également du transport de matériel.

Il est également susceptible de participer à toute autre activité des services techniques dans tous les volets de leurs interventions : entretien des espaces verts, entretien des bâtiments, entretien de la voirie ou propreté urbaine.

Attendus :

Fiabilité (présence assidue et respect des horaires)

Donne forme physique (manutention quotidienne – travail en extérieur)

Esprit d'équipe et solidarité

Permis B obligatoire

Période de travail :

Orise de poste dès que possible

Fin de mission : 4 août 2023 au soir

Horaires de travail :

42 heures 30/semaine

Du lundi au vendredi de 7h15 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Travail ponctuel possible les samedis et dimanches

Rémunération :

SMIC + prime de fin de mission (10 % du salaire brut)

Nombre de postes : 1

Disponibilité : immédiate

Candidature :

Envoyer CV et lettre de motivation à dominique.bergeron@mairie-crest.fr

Convient à étudiant

 #VilledeCrest

 Ville de Crest

 Ville de Crest

Hôtel de Ville

Place du Docteur-Rozier
B.P. 512 -26401 Crest cedex
04 75 76 61 10
admin@mairie-crest.fr
www.ville-crest.fr